

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

Direction de Ressources humaines

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **Chef du pôle Police de la nature, chasse et CITES**

Voie d'accès	Durée d'occupation min-max	Évolution possible
ISPV, IPEF, IDAE, IDTPE	3 ans	Chef de service, Adjoint à chef de service

Cotation du poste

COTATION CHIFFREE

Catégorie d'emploi

A+ « TECHNIQUE »,

Famille(s) professionnelle(s)

Élaboration et pilotage des politiques publiques

Emploi(s)-type(s) de rattachement

Responsable sectoriel(le) (code fiche **EPP004**)

Correspondance RIME

Élaboration et pilotage des politiques publiques, responsable sectoriel

Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France (DRIEE) / Service nature, paysage et ressources / Pôle police de la nature, chasse et CITES

Localisation

PARIS (75)

Vacance poste et motif recrutement

SV, « remplacement »

Titulaire précédent (nom, grade ...)

Loïc AGNES, Inspecteur de santé publique vétérinaire

Nom et fonction du n+1

DRESS Philippe, chef du service

Missions (raison d'être du poste) :

METTRE EN ŒUVRE LES MISSIONS DU POLE, A TRAVERS LE PILOTAGE DE L'ACTIVITE ET LE MANAGEMENT DES AGENTS DU POLE : APPORTER UNE EXPERTISE TECHNIQUE SUR LES DOSSIERS.

Environnement du poste – Contexte et description du service :

La DRIEE-IF a été créée le 1er juillet 2010, notamment par fusion de la DRIRE, de la DIREN et du STIIC. Elle élabore et met en œuvre plusieurs exercices de planifications stratégiques relatives à l'environnement. Le service nature, paysage et ressources comporte 5 pôles. Il existe deux pôles traitant des sujets « nature » : le pôle Police de la nature, chasse et CITES, plus régalién et traitant des espèces, et le pôle Espaces et patrimoine naturels, sur l'animation et la connaissance, en particulier les dossiers relatifs aux espaces naturels (Natura 2000, RNN, APB...) et assurant le secrétariat du CSRPN d'Ile-de-France. Néanmoins, une collaboration importante est attendue entre ses deux équipes.

Activités du pôle :

L'activité du pôle a une forte part régaliénne (CITES, chasse, dérogation espèces protégées, etc.). Outre le chef de pôle, l'équipe comprend 9 agents, la moitié d'entre eux travaillant sur la CITES, l'autre moitié sur les espèces protégées et la chasse. Un des chargés de mission appui plus particulièrement le chef de pôle dans la mission de coordination des MISEN en Île-de-France.

L'activité du pôle a pris de l'ampleur ces dernières années : Activité CITES +10% en 2013 sur un niveau déjà élevé (50 % des documents français), déclinaison régionale de plans nationaux d'actions pour la préservation des espèces menacées, récupération de la mission chasse sur Paris-petite couronne, mise en place de la police de la nature, etc. Parallèlement, les activités menées conduisent à maintenir des liens avec des missions assurées par d'autres services de la DRIEE ou d'autres services déconcentrés (eau, agriculture, forêt,...).

Activités principales :

- ① **Piloter l'activité du pôle**, en supervisant et coordonnant l'action des agents du pôle dans les domaines de compétence du pôle décrits ci-dessus, à savoir :
 - mise en œuvre opérationnelle de la Convention de Washington (CITES) en particulier par l'instruction, le contrôle qualité, la signature et la délivrance de permis d'import/export d'espèces protégées,
 - suivi des dispositifs réglementaires en lien avec les espèces protégées (plans nationaux d'actions, dérogation à l'interdiction de destruction, etc.),
 - réglementation de la chasse sur Paris et sa petite couronne,
 - co-animation de la MIISEN Paris et sa petite couronne avec le Service de la police de l'eau des grands axes, et coordination des MISEN des DDT de grande couronne,
 - point de contact du service pour l'ONCFS.

- ② **Manager les agents du pôle** : élaboration des fiches de postes, suivi (évaluation et notation), propositions de

recrutement (titulaires et vacataires), plan de formation.

- ⑨ **Apporter plus spécifiquement un appui technique (expertise) sur les dossiers du pôle**, et en particulier sur la faune sauvage captive et les espèces protégées (dont celles visées par la CITES).
- ⑨ **Participer aux exercices de planifications régionales dans le domaine de l'environnement**, en particulier la Trame verte et bleue.
- ⑨ **Participer au suivi des moyens des politiques concernées au niveau régional (crédits, effectifs, etc.)**

Management :

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Manager les agents du pôle Relations avec le CSRPN Relations avec les partenaires (ONCFS, MNHN, etc.) et en particulier la DEB/PEM	Sous l'autorité du chef de service et de son adjoint Relations régulières avec les autres chefs de pôles du service, et d'autres services (eau sous-sol, et développement durable, en particulier).

Relations internes et externes :

Nombreux contacts internes et externes afférents aux missions du pôle. Parmi les contacts externes à la DRIEE, relations régulières avec l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, l'Office national des forêts, le Muséum national d'histoire naturelle, le CSRPN, le Conseil régional d'Île-de-France, les Conseils généraux, Natureparif, les directions départementales des territoires, les directions départementales de la protection des populations.

Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire:

Manage les agents du pôle, y compris évaluation et propositions de notations ; Propose les engagements financiers correspondants aux missions du pôle ; Signe les permis et certificats CITES par délégation des préfets et du directeur. Représente la DRIEE auprès des partenaires extérieurs.

Compétences nécessaires et/ou à développer :

Compétences techniques

Expertise technique sur le vivant (faune, flore, milieux).

Compétences transversales

Savoir manager et encadrer des équipes de travail, savoir piloter des projets pluriannuels.

Compétences relationnelles

Savoir travailler en équipe, animer un réseau, gérer le stress.

Modes d'acquisition

Formation technique initiale (permettant la compréhension des enjeux et de leurs effets attendus sur l'environnement) ;
Connaissance des droits et procédures en matière d'environnement, d'urbanisme, et de nature souhaitée.

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:

Tout types de parcours possibles ; un profil d'expert dans le domaine du vivant (par exemple, ISPV, IDAE ou IPEF serait le bienvenu).

Conditions de travail :

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
BUREAU INDIVIDUEL	SANS PARTICULARITE	DES DEPLACEMENTS DANS LA REGION SONT A PREVOIR (VEHICULES DE SERVICES ET TRANSPORTS EN COMMUN SELON DESTINATION)

Contact :

Interlocuteur à contacter : Philippe DRESS, chef du service
Tél. 01 71 28 44 82
philippe.dress@developpement-durable.gouv.fr